

CONSEIL MUNICIPAL

12 JUIN 2017

Le Conseil Municipal :

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'îlot Mairie - Ecole - Bibliothèque, a émis un favorable et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant suivant :

- Lot 11 - Peinture - Sols souples - SARL VEQUAUD - Plus-value de 360,53 € HT.

A décidé de confier la réalisation des travaux de voirie 2017 à l'entreprise COLAS de La Roche-sur-Yon, la mieux-disante, au prix de 50.985,55 € HT et autorisé Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

A émis un avis favorable à la modification du tableau des effectifs.

A émis un avis favorable à la numérisation des actes d'état civil.

A décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 800 € pour le démarrage de l'association « Comité des Fêtes de Fougeré ».

~~~~~

### INFOS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé le Conseil que les discussions sont toujours en cours pour la maîtrise foncière avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) en vue de l'extension de l'urbanisation dans le bourg. D'autres solutions sont également envisagées.